



**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LINIERS  
AYANT TENU SCÉANCE LE MARDI 12 SEPTEMBRE 2023**

(Convocation du 07 septembre 2023)

**Présents** : M<sup>me</sup> Bénédicte BOURDEREAU, M<sup>me</sup> Mélanie COSTES, M. Arnaud DEMUTH, M. Patrice DEMUTH, M. Pascal FAIDEAU, M. Vincent MARTIN, M<sup>me</sup> Lucie MINOT, M. Eddy PICAUD, M. Philippe PLAT, M. Vincent POHIN, M<sup>me</sup> Odile ROCHARD, M. Jacky SURREAU.

**Excusées ayant donné pouvoir** : M<sup>me</sup> Julie JAMAIN (pouvoir à M<sup>me</sup> Lucie MINOT), M<sup>me</sup> Amélie LACOMBE (pouvoir à M<sup>me</sup> Mélanie COSTES), M<sup>me</sup> Danielle LAVAU (pouvoir à M<sup>me</sup> Odile ROCHARD).

**Absents non représentés** : Néant.

- Les votes porteront sur 15 suffrages.

**Secrétaire de Mairie** : M<sup>me</sup> Élise RINAUD.

**Public** : 4 personnes présentes dans la salle.

**Documents fournis** : La convocation, le document situation dépenses de fonctionnement, le devis spectacle de Noël.

**1. SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. Patrice DEMUTH.

- Ouverture de la séance à 18h 31.

**2. APPROBATION du PV du 27-06-2023**

- Le PV sus-cité est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

### **3. DÉLIBÉRATIONS**

#### **❖ 3.1 : Pour l'année 2023, fonds de concours complémentaire de 4500 € attribué par GPCU (M. Pascal FAIDEAU).**

Pour rappel : précédemment, dans le cadre du pacte fiscal et financier, il avait été voté l'approbation d'une subvention de 9 K€ de la part de GPCU sous la forme d'un fonds de concours.

Monsieur le Maire présente les pertes de DGF étalées sur 6 ans. Dans ce cadre, GPCU propose une subvention complémentaire de 4.5 K€.

Pour en bénéficier, la commune devra justifier, à minima, de 9 000€ de dépenses TTC, le montant du fonds de concours alloué ne pouvant excéder le reste à charge de la commune.

Monsieur le Maire propose aux conseillers de flécher ce fonds sur les dépenses de fonctionnement allouées à la mairie, au complexe des salles communales, à la médiathèque, au City Stade et à l'église suivant le tableau ci-dessous.

Commune de Liniers		
Equipements concernés	Types de dépenses	Montants prévisionnels TTC
Mairie	Personnel d'entretien	1 000 €
	Fluides	426 €
	Maintenance	200 €
Complexe des salles Communales	Personnel d'entretien	1 600 €
	Fluides	1 000 €
	Maintenance	300 €
Médiathèque	Personnel d'entretien	574 €
	Fluides	100 €
	Maintenance	100 €
City Stade	Personnel d'entretien	2 100 €
	Fluides	600 €
Église	Personnel d'entretien	800 €
	Fluides	200 €
<b>Total</b>		<b>9 000 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- De donner son accord pour solliciter ce fonds de solidarité de 4 500 € auprès de Grand Poitiers Communauté urbaine ;
- De flécher ce fonds sur les dépenses de fonctionnement attribuées la mairie, au complexe des salles communales, à la médiathèque, au City Stade et à l'église ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier réglementaire et de manière générale, à intervenir et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

❖ **3.2 : Tarif de la semaine d'activité 2023 (M. Vincent MARTIN).**

Par rétroactivité, afin de pouvoir encaisser les sommes payées par les parents pour la semaine d'activité, il nous est demandé par la Trésorerie Générale de voter une délibération ad hoc.

À l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal adopte cette délibération.

#### **4. QUESTIONS DIVERSES**

❖ **4.1 : Devis de peinture pour la réfection partielle de la Mairie (M. Vincent MARTIN).**

Un premier devis d'un montant de 3600 € nous a été fourni. Nous sommes en attente d'un deuxième devis pour statuer sur ces travaux.

❖ **4.2 : Point sur les dépenses de fonctionnement (M. Vincent MARTIN).**

Monsieur MARTIN présente l'état des dépenses de fonctionnement à ce jour.

Ces dépenses ayant été bien augurées et anticipées lors de l'établissement du budget, aucun point particulier fluctuant ne ressort de cet état.

Les dépenses de fonctionnement à début septembre sont réalisées à 51% et correspondent aux prévisions.

Voir tableau ci-dessous.

**Situation comptable - Mairie de LINIERS - Arrêtée au 07.09.2023**  
**Chapitres ventilés par Articles**  
**(Dépense - Section Fonctionnement)**

Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>134 985,48</b>	<b>49 304,38</b>	<b>85 681,10</b>	<b>36,53</b>
6015	Terrains à aménager	500,00	0,00	500,00	0,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	246,33	4 753,67	4,93
60612	Energie - Electricité	28 035,48	7 980,06	20 055,42	28,46
60621	Combustibles	500,00	0,00	500,00	0,00
60622	Carburants	3 500,00	1 291,63	2 208,37	36,90
60623	Alimentation	1 000,00	326,42	673,58	32,64
60631	Fournitures d'entretien	500,00	215,27	284,73	43,05
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	1 130,48	4 869,52	18,84
60633	Fournitures de voirie	500,00	75,84	424,16	15,17
60636	Habillement et vêtements de travail	600,00	153,94	446,06	25,66
6064	Fournitures administratives	3 500,00	771,68	2 728,32	22,05
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médiathèque)	500,00	0,00	500,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	299,99	700,01	30,00
611	Contrats de prestations de services	11 500,00	6 457,52	5 042,48	56,15
61351	Matériel roulant	500,00	0,00	500,00	0,00
61521	Terrains	1 000,00	44,15	955,85	4,42
615221	Bâtiments publics	12 000,00	6 637,19	5 362,81	55,31
615228	Autres bâtiments	1 000,00	920,95	79,05	92,10
615231	Voies	10 000,00	2 988,10	7 011,90	29,88
61551	Matériel roulant	5 000,00	550,85	4 449,15	11,02
61558	Autres biens mobiliers	500,00	0,00	500,00	0,00
6156	Maintenance	3 200,00	2 075,96	1 124,04	64,87
6161	Multirisques	7 000,00	6 808,18	191,82	97,26
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	980,10	219,90	81,68
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	32,65	1 467,35	2,18
6188	Autres frais divers	400,00	241,00	159,00	60,25
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	200,00	0,00	200,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	5 056,96	6 943,04	42,14
6251	Voyages, déplacements et missions	300,00	43,05	256,95	14,35
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	278,40	721,60	27,84
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	3 370,68	1 129,32	74,90
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00	327,00	173,00	65,40
6288	Autres	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	750,00	0,00	750,00	0,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres org.)	800,00	0,00	800,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>162 750,00</b>	<b>77 835,63</b>	<b>84 914,37</b>	<b>47,83</b>
6218	Autre personnel extérieur	0,00	2 828,81	-2 828,81	0,00
6332	Cotisations versées au FNAL	100,00	35,10	64,90	35,10
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	1 600,00	743,33	856,67	46,46
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunérer.	300,00	105,40	194,60	35,13
64111	Rémunération principale	80 000,00	39 334,91	40 665,09	49,17
64112	Supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	1 000,00	609,88	390,12	60,99
64113	NBI	2 500,00	1 829,54	670,46	73,18
64118	Autres indemnités	20 000,00	9 803,23	10 196,77	49,02
64131	Rémunérations	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	4 000,00	2 471,85	1 528,15	61,80
6451	Cotisations à l'URSSAF	13 000,00	4 986,00	8 014,00	38,35
6453	Cotisations aux caisses de retraite	30 000,00	10 495,10	19 504,90	34,98
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 000,00	100,08	899,92	10,01
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 000,00	3 129,40	870,60	78,24
6458	Cotisations aux organismes sociaux	1 600,00	1 363,00	237,00	85,19
6471	Prestations versées pour le compte du FNAL	150,00	0,00	150,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00	500,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>26 150,00</b>	<b>15 253,00</b>	<b>10 897,00</b>	<b>58,33</b>
739221	FNGIR	26 150,00	15 253,00	10 897,00	58,33
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>129 200,00</b>	<b>89 842,14</b>	<b>39 357,86</b>	<b>69,54</b>
65311	Indemnités de fonction	35 900,00	24 102,52	11 797,48	67,14
65313	Cotisations de retraite	1 600,00	789,55	810,45	49,35
65331	Indemnités de fonction	1 600,00	0,00	1 600,00	0,00
65335	Frais de formation	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00
65568	Autres contributions	80 000,00	59 299,59	20 700,41	74,12
657358	Autres groupements	3 000,00	1 300,00	1 700,00	43,33
657362	CCAS	2 600,00	2 500,00	100,00	96,15
65748	Autres personnes de droit privé	2 500,00	1 850,00	650,00	74,00
65888	Autres	0,00	0,48	-0,48	0,00
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>3 439,98</b>	<b>3 439,98</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	3 439,98	3 439,98	0,00	100,00
		<b>457 525,46</b>	<b>235 675,13</b>	<b>221 850,33</b>	<b>51,51</b>

❖ **4.3 : Investissements pour l'année 2024 (M. Vincent MARTIN).**

Il est temps de commencer à réfléchir sur les investissements de l'année 2024.

Fonction de dotation de plus en plus contrainte, il ne sera certainement plus possible d'engager de gros travaux qui pourtant seraient essentiels.

À ce jour, nos réflexions se portent sur :

- La réfection de la rue du champ de la cure (sous budget PPI alloué par GPCU),
- la création d'un parking à l'emplacement du petit toboggan, avec accès par la rue du champ de la cure,
- l'ajout de jeux pour les plus petits (demandes de Linarois),
- la plantation d'arbres d'ombrage autour des tables de pique-nique,
- sur ?.....liste non exhaustive.

❖ **4.4 : PADD (M. Vincent MARTIN).**

Discussion sur l'avancement du PADD (*Plan d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi*), de son positionnement au sein du PLUi et des suites qui vont être données pour passer de sa forme macro actuelle à une forme détaillée et formalisée, notamment en termes de zonage, de règlement et d'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation).

❖ **4.5 : Festivités de fin d'année (M. Vincent MARTIN).**

Les festivités annoncées sont :

- Les 15 octobre et 18 novembre, pièces de théâtre à la salle Sonia Delaunay
- Le 26 novembre, le marché de Noël avec son manège gratuit,
- Le 6 décembre, le goûter de Noël pour les enfants avec un spectacle de la compagnie Tête de Linotte (devis de 967€).

❖ **4.6 : Future de la médiathèque (M. Pascal FAIDEAU).**

Le constat actuel, de moins en moins de bénévoles pour assurer les permanences, et très peu d'adhérents. La réflexion se porte sur quel est l'avenir de cette médiathèque :

- Relancer la communication locale et environnante pour trouver bénévoles et adhérents,
- Proposer des livres plus récents avec l'aide d'autres médiathèques en prêts circulaires,
- Acheter des livres plus récents,
- Solliciter les écoles,
- Créer des ateliers ou envisager d'autres activités,
- Changer la destination de ce bâtiment et si oui, laquelle ? .....

❖ **4.7 : Devenir de la gazette communale (M. Vincent MARTIN).**

Constat :

- Entretenir cette gazette nécessite un comité de rédaction composé de personnes disponibles pour les écrits, les photos, les mises en pages et nécessite également un budget pour l'impression.
- Beaucoup d'informations communales transitent par les réseaux sociaux.

Réflexions à suivre et à enrichir :

- Recréer ou non un comité de rédaction,
- il est à rappeler que tous les habitants peuvent proposer des articles et des photos soumis au comité de rédaction,
- soit on se contente des réseaux sociaux,
- on peut également rédiger un A4 recto verso avec quelques informations, et avec un pavé donnant une liste d'articles à consulter sur le site internet de la commune (économie de papier),
- ou alors définir une forme de document,
- quelle fréquence de parution ?
- pourquoi pas un sondage communal pour avis des habitants ?
- ..... ?

❖ **4.8 : Renforcement et enfouissement réseau électrique du Charrault (M. Patrice DEMUTH).**

Présentation des travaux de suppression de la ligne d'alimentation électrique du Charrault passant sur le domaine privé. Cette ligne aérienne sera remplacée par une ligne souterraine. Chaque habitant impacté (reprise du branchement ou dépose de la ligne au-dessus des parcelles) sera prévenu individuellement par SRD et la société Etudis IE.

Fin du conseil : 20h 07

Durée du conseil : 1 H 36 mn

Prochain conseil : Le mardi 17 octobre 2023 à 18h30 salle Sonia Delaunay.



Patrice DEMUTH - 2<sup>ème</sup> adjoint  
Le 15 septembre 2023